



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-131130>

Département(s) de publication : **44, 56, 35, 85, 49**

Annonce n° **24-131130**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Herbignac

Correspondant : MME CHASSE Christelle, Le Maire

Adresse : 1 avenue de la Monneraye, 44110 HERBIGNAC

Coordonnées :

Téléphone : 0240889001

Courriel : contact@herbignac.com

Adresse internet : <http://www.herbignac.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ETUDE DE PROGRAMMATION REHABILITATION COMPLEXE SPORTIF [HERBIGNAC]

Lieu d'exécution : Complexe sportif Louis Bretecher 66 avenue des Sports, 44410 Herbignac

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :
Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
Le présent marché concerne l'étude de programmation pour la réhabilitation du complexe sportif Louis Bretecher d'Herbignac. Structure vieillissante, le complexe sportif Louis Bretecher nécessite aujourd'hui une action importante sur plusieurs thématiques : -Préservation et prolongation dans le temps du patrimoine bâti existant avec notamment les 2 grands éléments du complexe (bâtiment Océane et bâtiment Yannick Serré). -Mise en accessibilité totale du site. -Proposition d'une offre sportive attractive grâce à de nouveaux revêtements et équipements. Afin de mener à bien ce projet, une étude de programmation est nécessaire. Une AMO sera également demandée notamment pour la définition et la sélection d'une maîtrise d'oeuvre opérationnelle.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

5 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/12/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024_11

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRG01 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette, BP 24111 44041 Nantes Tél : 0240994600 Fax : 0240994658 Mel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette, BP 24111 44041 Nantes Tél : 0240994600 Fax : 0240994658 Mel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/11/2024